La lettre du Cadeb

Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson

Sommaire

Activité du Cadeb Agenda associatif Page 2

Page 3 Le Cadeb en AG

Hommage à Lucien Parrot Page 4

Agir pour les paysages Page 5

Un maraîcher dans la Plaine? Page 6

Les déchets dans la Boucle Page 7

> Bougival en zone 30 Page 8

Actualité des transports Page 9

La ligne normande Page 10

> Eole Page 11

Environnement en bref Page 12

Courrier des lecteurs Page 13

Collectifs et associations d'environnement dans la Boucle Page 14

Le projet régional bientôt en vigueur

D'ici l'été, une loi devrait permettre la mise en application du document d'urbanisme prévisionnel de la région lle-de-France. C'est une bonne nouvelle pour notre territoire, au moment où notre Boucle élabore son propre document à l'échelon local.

Le Schéma directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) a été adopté par le Conseil régional le 25 septembre 2008 après quatre années de concertation avec les élus, les associations, les acteurs économiques et les habitants. Il était bloqué par un conflit Etat-Région, qui s'est soldé par un compromis négocié en janvier 2011 entre Jean-Paul Huchon, président de Région, et Maurice Leroy, ministre de la Ville, avec plusieurs volets. En matière de transports, l'accord prévoit 32,4 milliards d'euros d'investissements pour la modernisation des réseaux actuels, en particulier des RER, et la réalisation d'un métro automatique de rocade autour de Paris.

Concernant le SDRIF lui-même, qui sera mis en application en même temps qu'en révision, le bilan est mitigé, car les modalités envisagées, si elles sont maintenues, permettront la mise en chantier sans consultation de plusieurs projets d'aménagement très contestables, comme s'en inquiète à juste titre lle-de-France Environnement.

Il n'en est pas de même dans notre territoire, car les principales dispositions que renferme le nouveau SDRIF sont conformes aux attentes des élus, qui avaient participé à son élaboration par un « livre blanc » et des associations telles que le Cadeb qui avaient déposé une « contribution ». Notre collectif se réjouit en particulier de l'abandon des échangeurs avec l'A14, à Carrières-sur-Seine et Montesson, ainsi que d'une volonté forte de préservation des espaces agricoles exprimée dans le nouveau document régional.

Ces orientations devraient figurer dans le projet local d'aménagement et de développement durable qui sera dévoilé dans les semaines à venir. Pour enrichir encore le projet, notre Collectif a émis treize propositions (voir lettre du Cadeb de novembre 2010).

On peut les résumer ainsi:

- 1. Contribuer à la réduction des gaz à effet de serre et respecter les objectifs de développement durable, conformément notamment au Grenelle de l'environnement.
- 2. Conserver la plaine entière avec son potentiel de bio-diversité et d'agriculture de proximité
- 3. Promouvoir un développement économique raisonnable mais significatif, basé sur plus de qualité que de quantité et tenant compte des possibilités de la Boucle en termes de logements, de transports et de déplacements. Nous participerons bien évidemment à la concertation autour de ce document qui engage le devenir de notre territoire pour les années à venir.

Le bureau du Cadeb

CADEB association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement sous le numéro 04-033 DUEL – SIREN 484 499 009 siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE Tél : 01 39 57 65 28 - 01 39 15 32 21 e-mail : cadeb78@wanadoo.fr Site Internet : www.cadeb.org

Activité du Cadeb

Mars

- Mardi 1: réunion annuelle des associations membres du Cadeb avec C. Murez, président de la CCBS
- Mardi 1: assemblée générale de Réseau vélo 78
- Samedi 5: assemblée générale de Seine Vivante
- Mercredi 9: présentation de l'étude de circulation en mairie du Vésinet
- Jeudi 10: réunion des associations de la vallée de la Seine avec C. Henry, Chef du Groupe de Subdivisions des Yvelines
- Samedi 12: assemblée générale du Cadeb (voir page 3)
- Samedi 19: assemblée générale d'Ile-de-France Environnement
- Lundi 21: présentation au Pecq du film sur l'usine d'incinération de déchets du Sitru
- Mercredi 23: conseil communautaire de la CCBS à Montesson
- Mardi 29: présentation des nouvelles modalités de la collecte des déchets par la CCBS, à Carrières-sur-Seine
- Mercredi 30: conseil d'administration du Cadeb
- Jeudi 31: projection-débat du film Gasland sur les gaz de schiste au Conseil régional

Avril

- Vendredi 8: rendez-vous nature des Yvelines, au Parc de départemental de Montesson, avec J-F Bel, maire de Montesson, vice-président du Conseil général.
- Jeudi 14: rendez-vous avec A. Joly, maire de Houilles, vice-président de la CCBS sur le dossier des transports.
- Jeudi 14: rencontre du bureau du Cadeb et des associations montessonnaises avec J-F Bel, maire de Montesson
- Jeudi 20: comité inter-gares du RER A avec la SNCF à Cergy Pontoise.
- Jeudi 28: réunion de la Commission Eau à 14h30 à la Lyonnaise des Eaux au Pecq, présidée par J-F Bel, maire de Montesson.
- Jeudi 28: réunion du conseil communautaire de la CCBS à Sartrouville.

Agenda associatif

- Mardi 10 mai à 20h30 à l'Eau vive 15, av. d 'Eprémesnil à Chatou: atelier Forum sur le thème transports/mobilité, avec Forums et Projets pour le Développement durable.
- Samedi 14 mai: vide grenier du organisé par l'association du quartier de la Vaudoire Debussy (AQVD), à Sartrouville, place Debussy.
- Samedi 14 mai : Au parc Corbière, au Pecq, 14e édition de Florexpo et la Journée de l'Animal dans la Ville (avec un stand de Seine Vivante).
- Du 18 au 22 mai : dans le cadre de la Fête de la nature, visite des jardins familiaux de Natur'ville, à Sartrouville, atelier semis et repiquage. Sur rendezvous. Chantal Chagnon Tél: 01 39 14 75 25.
- Mercredi 18 mai: dans le cadre de la Fête de la nature, redécouverte de l'enchantement de la Seine des Impressionnistes. Avec Seine Vivante. Départ: RER A à Rueil-Malmaison.
- Mercredi 18 mai, à 14 h 30: animation sur les abeilles dans le Parc départemental de la Boucle de Montesson, avenue Gabriel Péri (dans le cadre des rendez-vous nature du conseil général des Yvelines)
- Jeudi 20 mai: dans le cadre de la Fête de la nature, découverte des oiseaux qui se reposent sur les étangs de Croissy", avec Seine Vivante. Départ: 14h RER A, gare de Chatou-Croissy (sortie en milieu de quai).
- Dimanche 22 mai: brocante des Dix arpents, autour du parking Dijou, à Sartrouville
- Dimanche 22 mai: vide-grenier des Charmettes organisé par le syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet
- Dimanche 22 mai: fête de quartier du Val à Sartrouville, rue Pierre Brossolette de 10h a 19h. Animations, stand restauration et brocante
- Dimanche 22 mai: randonnée VTT-VTC sur les chemins de halage des berges de Seine, avec le Syndicat de la Seine et de l'Oise (SMSO). Départ du Pecq. Renseignements auprès de Réseau Vélo 78.
- Du 24 mai au 28 : dans le cadre de la Semaine du développement durable au Vésinet, exposition "L'eau dans ma ville" au Théâtre, avec la participation de Seine Vivante.
- Samedi 28 mai: promenade à bicyclette sur le thème de l'eau organisée par Réseau vélo 78, avec le concours des villes de Carrières-sur-Seine et du Vésinet. Départ de Houilles et Carrières-sur-Seine
- Dimanche 29 mai de 10h à 18h, sur les berges de Seine, à Maisons-Laffitte: 2^e Fête des jardins, organisée par le Service Hygiène et Environnement de la Ville. pour prendre quelques leçons de nature!
- Mardi 7 juin, à 20h30 à l'Eau vive 15, av. d 'Eprémesnil à Chatou: atelier Forum sur le thème « L'éducation au développement durable », avec Forums et Projets pour le Développement durable.
- Du 7 au 20 juin : Journées Carmen Festival de Bougival et des coteaux de Seine, avec Patrimoine & Urbanisme et les amis de Georges Bizet.
- Dimanche 26 juin, toute la journée: "Festival de la Lavande" à la station d'épuration de Seine Aval à Achères . Stand de Seine Vivante.

Renseignements complémentaires sur le site du Cadeb: www.cadeb.org

Bulletin d'adhésion 2011 (individuels)
Je demande à adhérer au CADEB
et verse ma cotisation de 10 €.
A retourner à:
CADEB 130 avenue du Général de Gaulle 78500 Sartrouville
Nom Prénom Adresse
Tél: Courriel:

L'assemblée générale du Cadeb

L'assemblée générale annuelle du collectif s'est tenue à la maison du parc départemental de Laborde, à Montesson, gracieusement mise à notre disposition par le Conseil général des Yvelines. Elle s'est déroulée en deux parties.



Examen des rapports

Le rapport d'activité a été présenté par Jean-Claude Parisot, secrétaire général. Il a rappelé les principales actions du Cadeb pendant l'année écoulée et fait mention des différents dossiers suivis. Guy Wolfers, président de l'association bougivalaise Patrimoine & Urbanisme, nouvellement adhérente au Cadeb, a présenté l'action de son association et son combat contre l'implantation d'un show-room de véhicules d'occasion en entrée de ville. Anne Bernard, présidente de l'association Adrec à Chatou, a expliqué les raisons de son opposition au projet de tour de grande hauteur au bénéfice de Vinci , à Rueil, face à l'île des impressionnistes. Gisèle Rora, présidente du Comité de défense du Parc et Environnement de Houilles, en cours d'admission au Cadeb, s'est présentée à l'Assemblée. Mis au voix, le rapport d'activité a été approuvé à l'unanimité. Il est disponible sur le site Internet du Cadeb.

Patrick Bayeux, trésorier, a ensuite exposé la situation financière, avec des recettes de 1230 euros et des dépenses de 956 euros, soit un solde positif de 273 euros. Le rapport a été approuvé à l'unanimité. Après l'élection - à l'unanimité – du Conseil, un échange a eu lieu entre les adhérents mettant en évidence quelques souhaits importants:

• Une demande d'organisation d'autres réunions publiques en direction de la population sur des thèmes de sensibilisation, du même type que celle sur le changement climatique du 9 février au Vésinet, qui a réuni plus de 150 personnes (voir Lettre de mars 2011).

• L'amélioration de la communication du Collectif en direction des habitants, pour mieux faire connaître son action. Parmi les pistes évoquées: insérer un lien vers le site du Cadeb sur les sites des communes et de la Communauté de communes de la boucle de Seine (CCBS); demander une maison du Cadeb dans un bâtiment inoccupé de la CCBS.

Table ronde

La matinée s'est poursuivie par une table ronde qui a réuni:

- Michel Riottot, président d'Ile-de-France Environnement.
- Jean Roger Davin, maire de Croissy-sur-Seine, vice président de la CCBS en charge du développement économique.
- Jacqueline Penez, conseillère municipale à Chatou, ancienne conseillère régionale
- Michel Potier, maire adjoint au Vésinet en charge du développement durable.

Le débat a été animé par Jacques Firmin, vice président du Cadeb. Les principaux thèmes abordés ont été les suivants:

- Les municipalités, la CCBS et la Région ont-elles une réflexion sur le long terme pour l'aménagement du territoire de la Boucle? Des décisions en ce sens sont-elles prises?
- Peut-on créer des emplois à proximité des zones d'habitat, pour réduire les besoins de déplacement?
- Comment améliorer les transports dans la Boucle? Ce qui a été fait, ce qui reste à faire?
- Pourquoi ne pas créer une maison de l'emploi dans la Boucle?

Le dialogue a été riche et fourni et le temps nous a manqué pour poursuivre le débat. Le renouvellement de cette expérience de table ronde a été clairement souhaitée par les participants.

La réunion s'est terminée avec la traditionnelle photo (voir ci-dessous) , suivie du non moins traditionnel apéritif, vers 13h30.

Nelly Doise, secrétaire adjointe du Cadeb



Jean-Roger Davin, Jacqueline Penez et Michel Potier pendant la table ronde



Hommage à Lucien Parrot

Il nous a quittés le 26 mars à l'âge de 82 ans. Aux côtés de sa famille, de nombreux amis et élus, le Cadeb lui a rendu hommage lors des obsèques au cimetière de Carrières-sur-Seine.

D'abord ingénieur, puis vice-président, enfin conseiller du président, Lucien Parrot a œuvré pendant plus de quarante ans au sein du syndicat qui gère l'usine d'incinération de Carrières-sur-Seine. Sa passion: l'amélioration des systèmes de traitement des fumées, pour capter les dioxines et autres molécules indésirables. Parti en retraite fin 2009 à près de 80 ans, il continuait à prodiquer ses conseils auprès des responsables de l'usine, qui était un peu son « chez lui ». Il était en relation avec notre Collectif depuis une bonne dizaine d'années, et il en était devenu membre individuel. Le Cadeb a tenu à lui rendre un dernier hommage lors des obsèques.

Comment le Cadeb a connu Lucien Parrot

C'est à l'occasion d'une enquête publique en septembre 1999 que deux membres de l'association locale ont fait sa connaissance, lors d'une permanence du commissaire enquêteur. Le dossier présenté concernait la demande de régularisation d'un incinérateur de déchets hospitaliers à la clinique du pont, dans le quartier de la mairie à sartrouville. Alerté par le sujet, et à titre tout à fait bénévole, Lucien Parrot voulait connaître le dossier et le contexte. L'association de quartier était bien démunie car comme d'habitude le dossier, très technique, de plus de 200 pages, était validé par un cabinet spécialisé et le commissaire - enquêteur, tout comme la ville de Sartrouville, s'apprêtaient à donner un avis favorable. Pendant que 2 membres de l'association de quartier se présentaient au commissaire, M. Parrot feuilletait le dossier, et au bout de quelques pages, déclarait tout de go : le dossier ne tient pas. Il n'y a pas de contrôle des températures et le four fonctionne en discontinu. En quelques minutes, il avait mis en évidence la fragilité du dossier.

Finalement, suite aux arguments techniques de M. Parrot et malgré l'avis favorable du commissaire enquêteur le préfet a refusé l'autorisation. Le four fut démonté et la clinique fit appel à un circuit spécialisé de ramassage des déchets hospitaliers.

C'est le premier d'une longue suite de dossiers ou Lucien mis son expertise technique au service des associations du Cadeb, sans tenir compte des avis officiels des autorités. Mariage improbable d'un ingénieur chimiste spécialiste de l'incinération et du traitement



Lucien Parrot, aux côtés de Françoise Delbart, membre fondateur du Cadeb, lors de l'une des dernières assemblées générales du Collectif auquel il a participé

des fumées avec des écolos plutôt opposés à ce type d'installation, Lucien a su rendre ce mariage heureux pendant toutes ces années de collaboration, lui l'expert, nous des « amateurs » soucieux, comme lui de défendre notre environnement.

Optimisme et confiance

Une autre anecdote. L'an dernier s'était développé au sein de notre collectif un débat sur le dérèglement climatique, ses causes et les solutions à mettre en œuvre. Lucien avait invité chez lui quelques membres du Cadeb. Dans sa salle à manger, il avait aligné une vingtaine d'ouvrages de référence sur la question. Avec son esprit scientifique, il nous invitait à ne pas céder aux explications trop faciles et simplistes. Concernant les solutions, il était favorable à donner la priorité à la recherche de techniques innovantes, montrant en cela son éternel optimisme sur l'avenir et sa confiance en les capacités de l'homme à résoudre les problèmes auxquels il est confronté. C'est cet optimisme et cette passion que nous retiendrons de Lucien. Le Cadeb est orphelin, mais nous tacherons de ne pas oublier ce qu'il a nous appris.

> Jean-Claude Parisot Secrétaire général du Cadeb

Une belle amitié

En tant que présidente de Recycl'Action, j'ai rencontré Lucien pour lui proposer cette même présidence. Il l'a refusé pour cause d'hyperactivité. Et pour cause... Il m'a cependant permis de rentrer au SITRU en tant que chargée de communication. Cette usine qui était un peu la sienne, il me l'a fait découvrir et a fait en sorte que je m'y attache. Des heures de cours de chimie m'ont permis de comprendre et transmettre les connaissances concernant son fonctionnement.

De cette rencontre est née une belle amitié, une complicité qui restera à jamais gravée dans mon cœur. Alors que je travaillais sur l'Actu du Sitru, j'ai pu créér le personnage de BD le Père Trieur. Lucien est celui qui m'a inspiré ce personnage. A travers ces histoires et ces conseils, Lucien restera avec nous, dans nos cœurs.

Cathy Tizzoni Présidente de Recycl'Action

Agir pour les paysages

Le Cadeb vient d'adhérer à « Agir pour les paysages » et René Braun, membre montessonnais du Cadeb, a accepté de représenter le collectif au sein du Conseil d'administration de cette jeune association.

L'association « Agir pour les paysages » a été créée en juin 2010 suite à un désaccord et une scission avec l'association Paysages de France.

Cette jeune association, qui compte déjà quatre vingt adhérents et qui a tenu sa première assemblée générale en Mars 2011, a défini son objectif qui est de réunir tous ceux qui refusent le saccage et la banalisation de nos paysages: panneaux publicitaires en rangs serrés et enseignes démesurées,urbanisation dévorante, décharges sauvages, lignes électriques, antennes de téléphonie mobile...

Utilité d'agir

Pourquoi agir?

L'affichage publicitaire est souvent perçu comme un problème accessoire et inextricable :

- Pas d'atteinte irréversible à l'environnement
- La réglementation est assez complexe et les infractions sont très nombreuses
- ... mais agir en se fixant des objectifs permet :
- D'obtenir des résultats parfois spectaculaires de manière presque certaine.
- Accessoirement, de mettre en cause la publicité qui véhicule un message allant directement à l'encontre de la protection de l'environnement (incitation à la surconsommation, promotion de la voiture...).

Activité soutenue

Aujourd'hui l'association « Agir pour les paysages »est active sur de nombreux fronts :

- Au niveau national, elle participe activement à plusieurs actions de sensibilisation, à commencer par la réforme en cours de la réglementation nationale de l'affichage publicitaire, en lien étroit avec d'autres associations telles que France Nature Environnement, Résistance à l'Agression Publicitaire et le collectif des Déboulonneurs.
- D'autre part l'association a été conviée à participer aux trois réunions (19 octobre, 19 novembre et 20 décembre) organisées par la Fédération des parcs naturels régionaux de France sur le thème de l'affichage publicitaire dans les parcs naturels régionaux.



Alignement de panneaux publicitaires en entrée de ville à Sartrouville, en venant de Montesson par la Plaine maraîchère.

Au niveau local, l' association dispose de ses premiers correspondants locaux et délégations régionales, qui agissent sur tous les fronts, depuis les relevés de panneaux publicitaires illégaux jusqu'à la participation aux enquêtes publiques sur des projets d'aménagement. C'est dans ce cadre qu' elle participe à l'enquête publique sur le projet de nouvelle ligne de tramway à Grenoble.

Soutien technique

Le dynamisme et les actions militantes de cette jeune association ont amené le Cadeb à faire appel à son aide, en adhérant à l'association.

Cyril Ronfort, avant de devenir président d'Agir pour les paysages, a apporté au Cadeb en 2009 et 2010 un soutien technique fort utile pour l'examen du projet de règlement local de publicité de Houilles.

Nous lui demanderons également aide et soutien pour le règlement local de publicité de Sartrouville, en cours d'élaboration, qui devrait voir le jour en fin d'année 2011.

> René Braun Membre du Cadeb à Montesson

Qu'est-ce qu'un règlement local de publicité (RLP)

Le RLP est un document dépendant du code de l'environnement qui a pour objectif de protéger le cadre de vie d'une collectivité.

Le règlement local de publicité permet d'adopter des règles locales pouvant être dans certains cas plus restrictives que la réglementation nationale.

Source: Gopub

Quelle est la publicité concernée par ce règlement?

Toute la publicité « extérieure », que la réglementation classe en trois catégories:

- les panneaux publicitaires, fixés au sol ou muraux, le mobilier urbain (« sucettes », abribus),
- les enseignes des commerçants, artisans, et autres acteurs économiques.
- les pré-enseignes qui indiquent la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité commerciale.

Maraîcher bio cherche terre dans la Plaine

L'agriculture biologique est celle qui, à l'heure actuelle, génère le moins de pollution et de gaz à effet de serre, consomme le moins d'énergies fossiles et de ressources naturelles, est économe en eau, restaure la biodiversité, crée des emplois, et est la base d'une alimentation saine. Pour toutes ces raisons, le Grenelle de l'environnement a posé comme objectifs pour le bio d'atteindre 6% des surfaces agricoles en 2012 et 20% en 2020. A cela il faut ajouter l'objectif de 20% de produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective publique, à échéance 2012.

Dans la Plaine, avec ses 375 ha environ de terres cultivables, cela veut dire 22,5 ha en bio en 2012 et 75 ha en 2020, rien n'interdisant évidemment de faire mieux.

Or, en lle de France, les maraîchers bio à la recherche de terres sont nombreux. Erwan Humbert, qui envisage de s'installer à Montesson, est l'un d'entre eux.

> Anne Charrière Seine Vivante

" Ingénieur puis journaliste en électronique pendant près de 15 ans, j'ai participé activement depuis 4 ans à des Amap (*), ce qui m'a donné envie de renouer avec l'agriculture. En 2010, j'ai terminé une reconversion au maraîchage bio à Brie-Comte-Robert, après avoir acquis de l'expérience chez différents producteurs."

"Depuis 2009, je suis à la recherche d'une implantation en lle-de-France ouest/sud ouest. Il n'est pas facile de trouver des terres réunissant les conditions d'installation nécessaires. En attendant, je travaille comme ouvrier agricole à Longpont sur Orge pour la saison. Ma femme travaille à La Défense et nous vivons à Puteaux avec nos deux enfants."

(*) Une Amap est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. Elle a pour objectif de préserver l'existence et la continuité des fermes de proximité dans une logique d'agriculture durable. L'Amap réunit un groupe de consommateurs et un agriculteur de proximité par un contrat. Chaque consommateur achète en début de saison une part de la production qui lui est livrée périodiquement à un prix constant, généralement sous forme de « paniers ». Le producteur s'engage à fournir des produits de qualité dans le respect de la charte des Amap.



Erwan Humbert, de face, avec Eric Chatelet, maraîcher à Longpont-sur-Orge, manipule pour la remiser une bineuse normalement attelée à un tracteur.

Projet et besoins

"Je veux mettre en place une ferme de maraîchage biologique produisant des légumes de saison variés pour une vente directe locale dans un environnement doté de haies arbustives variées, fleuries, refuge d'auxiliaires et faconnant le paysage.

Mes échanges avec la chambre d'agriculture m'ont permis d'évaluer que j'ai besoin de près de 5 ha. Cela permet l'installation future d'un associé, pour s'entraider et se relayer, et l'introduction des animaux (sans passer véritablement à l'élevage): un cheval (complément du tracteur), une vache (pour la fumure), quelques poules (pour les oeufs), et peut-être des chèvres.

Je compte produire 50 types de légumes de saison, cueillis à maturité et vendus dans la journée de récolte. Passée une phase de démarrage, un objectif de 120-130 paniers par semaine, et 150 à terme, semble raisonnable avec un associé et permet d'envisager un revenu décent.

En plus de 5 ha d'une terre cultivable, la production de légumes nécessite environ 4000 m3 d'eau par an, un hangar de 250 m2 (ou 350 m2 pour permettre la vente sur place), un bail agricole de 9 ans minimum, et des analyses de sol (étant donnée la proximité de l'incinérateur et des routes, il est important de vérifier le degré

de pollution des sols, avant toute installation).

Notre famille viendrait habiter sur place pour une meilleure présence sur le terrain quand nécessaire."

Débouchés locaux

Le projet est orienté en priorité sur la vente directe, en Amap. Une forte demande en Amap dans la Boucle et à proximité existe. Les deux Amap existantes ont chacune une liste d'attente et une troisième Amap à Maisons-Laffitte cherche un producteur. Les débouchés sont donc d'ores et déjà assurés, ainsi que la viabilité du projet.

Bonne entente

"Je souhaite m'installer en bonne entente avec les agriculteurs présents pour une meilleure entraide et un échange continu d'expérience. Outre la satisfaction de fournir une production à haute valeur ajoutée, à un prix équitablement concerté entre le producteur et le consommateur, je voudrais que mon installation contribue à une amélioration de la biodiversité et de l'environnement. A terme, je me verrais bien développer une ferme pédagogique."

Erwan Humbert Téléphone 06 60 39 12 66 Courriel amap@humbert2.com

Réduire les déchets, trier plus et mieux

Tels sont les objectifs du plan d'action de la communauté de communes de la Boucle de la Seine à effet du 2 mai



La CCBS a décidé d'uniformiser la collecte des d é c h e t s dans la Boucle. A effet

du 2 mai , cette mesure est un premier pas dans l'exercice des compétences déléguées par les communes à la structure intercommunale, la CCBS, qui regroupe les communes de Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy, Houilles, Le Vésinet, Montesson, Sartrouville.

La collecte des déchets joue un rôle primordial dans la qualité de vie des Français, cela va être le premier service de proximité visible par tous dans les sept communes, même s'il subsistera encore certains particularismes.

Acteurs multiples

Quels sont les acteurs dans le domaine des déchets ?

- Le producteur, c'est-à-dire chacun d'entre nous.
- Le collecteur ici la CCBS avec l'uniformisation de la pré-collecte (distribution de containeurs) et la collecte elle-même confiée à deux délégataires de service public (OTUS et URBASER). Sartrouville quant à elle conserve sa régie municipale pour les ordures ménagères et les encombrants. Elle ne collecte pas les verres en bacs individuels spécifiques, sauf pour les immeubles collectifs.
- Le traitement des déchets est confié au Sitru par la CCBS qui est elle-même considérée comme producteur de déchets et est responsable de leur traitement. Le Sitru, Syndicat intercommunal, traite les déchets de douze communes, dont les sept qui composent la CCBS.

Objectifs de réduction

Le Grenelle de l'environnement a fixé des objectifs:

- Réduction de 7% de la production de déchets ménagers et assimilés d'ici 2014
- Réduction de 15% de déchets enfouis ou incinérés.

Pour arriver à ces objectifs, d'ici 2012, il faut agir sur la valorisation des matières organiques pour 35% et sur le recyclage des emballages ménagers pour 75%.

Ce sont des objectifs réalistes et ambitieux qui concernent les produc-

teurs, c'est-à-dire chaque habitant qui doit améliorer son tri de déchets et modifier son mode de consommation.

Quantité de déchets

En 2009, dans la Boucle, le tonnage de déchets produits par habitant est de 459 kg.

Il se décompose ainsi:

Ordures ménagères résiduelles :

269 kg

Emballage, journaux, magazines:

38 kg

Verre alimentaire

23 kg

Déchets apportés en déchetterie

62 kg

Déchets verts

42 kg

Encombrants en porte à porte

25 kg

Le tonnage dans les Yvelines est de 474 kg et en Ile-de-France de 475 kg en diminution de 6 kg sur un an selon l'Observatoire régional des déchets. Cette tendance à la baisse est due à plusieurs facteurs dont l'instauration de filières spécifiques recyclage/valorisation, qui ne rentrent pas dans la comptabilisation des déchets.

Elle est due aussi à l'effort des industriels pour diminuer le poids des emballages de toute nature, consommant ainsi moins de matières premières et réduisant les coûts de transport. Enfin des gestes citoyens sont faits par chacun au niveau du tri.

Baisse en 10 ans

Les Yvelines à ce jour ne participent pas encore aux programmes locaux de prévention des déchets qui devraient s'inscrire dans la suite logique du PREDMA (1) adopté en 2009, qui

(1) Plan régional d'élimination des déchets ménagers et assimilés vise à faire baisser de 5 kg par habitant et par an les déchets d'ici 2019. La CCBS a décidé de s'engager dans cette démarche de prévention.

Le prix à payer pour les déchets est important. Il n'est pas différencié selon les producteurs, seul un système de puçage sur les containeurs, qui est semble-t-il prévu, pourrait le permettre.

Améliorer le tri

La mise en œuvre du payement en fonction de la production de déchets de chacun apparaît difficile dans les habitations verticales qui constituent 59% des habitations de la Boucle. Pour les pavillons cela parait plus simple, mais il subsiste le danger du manque de civisme qui conduirait à se débarrasser de ses ordures dans les poubelles de ses voisins ou sur la voie publique, comme cela se produit fort souvent aujourd'hui.

Pour les habitations verticales et collectives, il faut véritablement sensibiliser un grand nombre d'acteurs: copropriétaires, conseils syndicaux, syndics de copropriété, bailleurs,gardiens, etc, qui en plus des habitants eux-mêmes doivent concourir au développement du tri. La CCBS a prévu la mise en place d'animateurs de collecte qui auront cette lourde tache à effectuer. Nous les encourageons dans leur action

Rappelons que les refus de tri suite à erreurs sont relativement importants. Ils représentent 16.70% des tonnages ce qui doit absolument être amélioré par l'intermédiaire des animateurs de collecte.

La chaîne des déchets implique plus que jamais une solidarité naturelle et élémentaire entre tous les acteurs pour parvenir à une bonne gestion et à une réduction efficace des déchets

> Patrick Bayeux Trésorier du Cadeb



Bougival en zone 30 depuis le 2 avril

Alors que les associations continuent de s'opposer au projet « Mercedes » en entrée de ville (voir lettre du Cadeb de novembre 2009), elles saluent l'initiative « audacieuse » de cette commune située au sud de la Boucle, en espérant qu'elle fasse des émules alentour!

Bougival se montre ainsi une ville audacieuse en instituant « la ville à 30 » ce qui traduit assez bien le concept de Code de la rue : « Une voirie pour tous».. Belle étape qui tourne enfin le dos à l'euphorie des « Trente glorieuses» pendant lesquelles (surtout la période 1965-1975) l'auto a peu à peu chassé les piétons et cyclistes de la voirie.

Circulation apaisée

Depuis le 2 Avril, toutes les voies communales sont en « Zone 30 ». Y échappent ainsi les routes départementales (RD 113 et 321 ainsi que les routes de Louveciennes et du Tourne Bride) qui restent limitées à 50 km/h, avec des exceptions. Ainsi, sur la D113 depuis l'école Ste Thérèse jusqu'à la fin des restaurants du Quai Clémenceau et sur la 321, avenue de la Drionne au droit du carrefour avec la rue Jacques Kellner, la vitesse sera abaissée à 30 Km/h.

On s'écarte donc un peu plus de l'enfer automobile qui a caractérisé la ville de Bougival pendant des décennies.



On attend maintenant le boulevard urbain sur la RD 113 et la RD 321 ! D'autres décisions seront plus faciles à prendre comme une zone de rencontre sur la rue commer-

çante du Général Leclerc ; il en existe déjà une à Bougival, Avenue des Pinsons et des Fauvettes.

Double sens cyclables

En complément de la réduction de la vitesse, toutes les voies à sens unique de la commune situées en zone 30 deviennent accessibles aux cyclistes dans les deux sens.

Avec la révolution urbaine qui a été lancée à Bougival, vous trouverez des automobilistes bornés – par le 30 Km/h - qui "feront un vélo" à propos de ces doubles sens pour les cyclistes (DSC) qui résultent tout simplement de l'application de la loi de Juillet 2008.

Pour que la rationalité de ce récent



Rue Pierre Brossolette: dans cette voie en sens unique, l'entrée en zone 30 est indiquée par un panneau et un marquage au sol, de même que le double sens cyclable. Le stationnement des véhicules a été maintenu.

développement du "Code de la rue" soit plus facile à comprendre si l'inter-locuteur est sincère, la FUB (Fédération Unie de la Bicyclette) propose une grande quantité d'informations et un très bon argumentaire concernant les "doubles sens cyclables" (disponibles sur le site Internet du Cadeb en rubrique documents)

Se déplacer sans crainte

Les cyclistes des Coteaux de Seine et de la Boucle vont enfin disposer d'opportunités actives et peu « stressantes » pour le vélo quotidien avec un accès sécurisés aux gares RER de Chatou et Rueil et aux gares SNCF de BougivaL / La Celle St Cloud et Louveciennes.

Cerise sur le gâteau : les randos vélos au Pays des Impressionnistes vont séduire nos voisins comme l'ont été les membres de Réseau Vélo 78 qui ont fait la sortie de Janvier; ils ont constaté que le franchissement des Coteaux de Seine par les pentes de Bougival n'était pas vraiment difficile! Dès l'an prochain, l'Avenue Verte – Paris Londres - passera à notre porte, sur la rive droite de la Seine, à Croissy. Cette réalisation compromet le tracé rive gauche entre Le Pecq et Rueil (examiné par Réseau Vélo 78);

celui-ci est, de plus, subordonné à la réalisation d'une coûteuse passerelle à Port-Marly pour rejoindre Bougival par l'Ile de la Loge.

Objectifs ambitieux

Dans les années à venir, le projet de traversée piétons/cyclistes du Parc de la Jonchère ouvrira un superbe itinéraire entre Rueil et le parc de Marly, ce qui permettra d'avoir une continuité cyclable jusqu'à Versailles grâce à l'itinéraire Conflans - Versailles du Schéma départemental des Yvelines. Voir le travail de membres de Réseau Vélo 78, déboucher sur ces différents plans est une satisfaction, non d'aboutissement mais d'ouverture vers des objectifs ambitieux tel que le « 15% » de part modale du vélo pour 2020 édicté par la Charte de Bruxelles de l'ECF (European Cyclist Federation) qui vient d'en valider la pertinence en adressant la Charte de Séville aux ministre des Transports qui vont se réunir à Leipzig en Mai. (disponible sur le site Internet du Cadeb en rubrique documents)

Jean-Pierre Jonchère, Adhérent individuel au Cadeb Administrateur de Réseau Vélo 78

Actualité des transports dans la Boucle

L'ascenseur de Maisons-Laffitte bientôt réparé

Il était en panne depuis près de deux ans, avec les conséquences que l'on imagine pour les personnes à mobilité réduite. Il sera réparé et remis en service d'ici la fin de l'année.

La SNCF va soigner la communication avec les usagers de ses lignes

C'est l'une des mesures-phares du plan « lignes sensibles » dévoilé en avril aux élus et associatifs. Alors que la SNCF est très critiquée sur ce sujet. elle a décidé de prendre le problème à bras le corps et vise à « créer un vrai saut de satisfaction des usagers sur l'information reçue ». Dès à présent, le personnel en gare et les agents de conduite ont reçu une formation à la prise de parole. Ils auront désormais une large « initiative » pour donner aux clients une information régulière, afin que ceux-ci ne se sentent pas « abandonnés » en cas d'incident de circulation, .Le matériel ne sera pas oublié: platines, haut-parleurs, écrans, etc. Tout sera vérifié et les investissements nécessaires à une bonne qualité de l'information seront réalisés.

Autre nouveauté: la SNCF accepte d'être « évaluée »; les « retours clients » sont encouragés, afin d'améliorer encore le dispositif.

La SNCF promet des résultats tangibles d'ici l'été!

Ces dispositions font partie d'un plan d'urgence de la SNCF, dans les 18-24 mois , pour améliorer « tout ce qui peut l'être », en attendant un véritable schéma directeur du RER A pour le moyen terme.

Les nouvelles rames du RER A seront mises en service à partir de l'automne

En 3 ans, de 2011 à 2014, elles remplaceront les rames à simple étage qui circulent sur les branches Cergy et Poissy du RER. L'avantage principal de ces nouveaux trains est le nombre de passagers transportés, qui passera à 2500 personnes contre 1700 pour les anciens (+ 47%). Les principales nouveautés sont les suivantes:

- Système de vidéo protection embarquée
- · Portes très larges (2 mètres)
- Écrans dans les compartiments de voyageurs
- Installation de bouton d'appel en zone réservée aux Utilisateurs de Fauteuil Roulant
- Signal d'alarme avec réarmement à distance par le conducteur.

A partir de 2014, c'est la ligne de Saint-Germain-en-laye qui bénéficiera de l'arrivée de nouveaux trains.

Le nouveau RER A ne pourra pas aller à Saint-Lazare

Actuellement, en cas de rupture d'interconnexion à Nanterre-Préfecture, qu'elle soit programmée (pour cause de travaux notamment) ou inopinée (pour cause d'incident d'exploitation). les rames du RER A venant de Poissy et Cergy sont dirigées vers la gare de Paris Saint-Lazare.

Désormais, ce ne sera plus possible, car les rames à double étage sont plus longues que les quais de la gare parisienne! Il a donc fallu trouver une solution, avant la disparition complète des rames à simple étage en 2014.

C'est un aménagement de la gare de Sartrouville qui a été retenu, permettant d'en faire un terminus, en cas de nécessité. Les voyageurs seraient alors invités à emprunter la ligne Cergy-Paris (« trains bleus ») ou en heures creuses les trains en provenance de Mantes par Poissy, qui marqueraient exceptionnellement l'arrêt.

Pour faciliter les manœuvres des trains, une voie de retournement sera créée, à la hauteur du poste d'aiguillage. Les travaux seront réalisés en 2012-2013 sur 7 mois.

Vél' Gare à Sartrouville fin 2011

Sous ce vocable, se cache une nouvelle offre de stationnement pour les vélos, développée par la SNCF et soutenue par le Syndicat des transports d'Ile-de-France. Il s'agit d'un abri collectif fermé et éclairé, d'une capaci-

té de 40 à 100 vélos selon les modèles. Les cycles sont rangés sur racks double étage. La consigne est accessible grâce au pass Navigo, à condition de s'acquitter d'un abonnement annuel de 20 euros. L'objectif est de faire passer la part du vélo dans les trajets d'accès aux gares de 0,4% à 4% en 2015.

L'expérimentation concerne pour le moment dix gares SNCF. « Vél'gare » est déjà en service dans quatre d'entre elles. Sartrouville fait partie des gares supplémentaires retenues pour poursuivre l'expérimentation dès 2011. Il reste maintenant à concrétiser le projet.

Davantage de travaux pour éviter les incidents

Les budgets de maintenance et d'investissements ont été augmentés. 35 M€ sont prévus en 2012.

Les prochains travaux seront réalisés les samedi 7 et dimanche 8 mai. Il s'agit de renouvellement des voies sur le viaduc de Nanterre. En conséquence, tous les RER A seront origine / terminus en gare de Paris saint l'azare.

Les usagers de la branche Saint-Germain du RER A se font entendre

Le journal le Parisien s'est fait l'écho de l'exaspération des usagers de cette ligne du RER suite à des incidents à répétition début février. « Ce RER A se dégrade d'années en années et nous empoisonne le quotidien »

Une habitante du Vésinet s'est fait le porte-parole de ces usagers en écrivant au Président de la RATP. Fait à signaler, elle a reçu une réponse, qui reprend pour l'essentiel ce qui avait été indiqué aux élus et associations lors du comité de ligne en janvier:

- le réseau est saturé avec 151 journées à plus d'un million de voyageurs par jour en 2010
- les incidents ont souvent des causes « externes » à la RATP: colis suspects et accidents de voyageurs en forte hausse en 2010
- Les nouveaux trains à 2 étages vont arriver
- Un schéma directeur du RER A en cours d'étude.

Le signataire au nom de la RATP perçoit une amélioration de la régularité début 2011, qu'il attribue à la mobilisation constante des équipes d'exploitation. Il renvoie vers un interlocuteur prêts à recevoir les comités d'usagers et les associations. Ce qui sera fait.



Ligne normande: débat public à l'automne

Tout s'accélère pour ce projet de liaison ferroviaire nouvelle entre Paris et la Normandie (Rouen, Le Havre et Caen).

Le projet bientôt mis en débat par Réseau Ferré de France (RFF) comprend dans son ensemble six options de passages entre Paris et Mantes et trois scénarios au-delà, vers Caen d'une part et vers Le Havre via Rouen d'autre part. La vitesse serait de 200 à 250 km/h selon les tronçons. Le coût de l'ensemble du projet est estimé entre 9 et 15 milliards d'euros pour une longueur de ligne oscillant entre 300 et 350 kilomètres. L'objectif principal est de réduire les temps de parcours à 45 minutes pour Rouen (contre 1h15 aujourd'hui) et 1h15 pour Le Havre ainsi que pour Caen (contre 2h10). Le projet vise aussi à favoriser le transport du fret à partir des ports de Rouen et du Havre et à développer les services ferroviaires locaux en profitant des capacités ainsi dégagées sur les lignes actuelles.

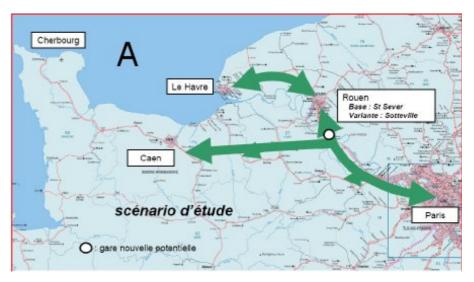
Retombées positives

C'est ce dernier aspect qui nous intéresse au premier chef. La ligne Paris-Le Havre existante - celle qui traverse le nord de la Boucle - est saturée. Trop de trains circulent sur les mêmes voies: le RER A branches Poissy et Cergy, les transiliens Cergy/Paris Saint-Lazare (les « trains bleus » dont le service a été réduit en semaine), les trains de la ligne J Paris-Mantes dont certains marquent l'arrêt à Houilles/Carrières, les trains inter-cités vers Le Havre et Cherbourg, le fret à Sartrouville et Maisons-Laffitte.

Pour preuve de cette saturation, deux de ces lignes figurent parmi les douze lignes sensibles identifiées à l'échelon national par la SNCF comme subissant une dégradation de la régularité: le RER A et la ligne Paris/Cherbourg par Caen. La ligne Paris-Le Havre, oubliée dans ce recensement, n'est pas mieux lotie.

La réalisation de la nouvelle Paris Normandie aura des retombées positives pour notre territoire. En effet, tous les trains rapides et directs circuleront sur les deux voies nouvelles créées. La ligne actuelle avec ses quatre voies pourra être dédiée au trafic local (RER et transilien) qui gagnera en régularité. La desserte locale pourra être réorganisée et enrichie, avec notamment un arrêt d'Eole dans les villes de la Boucle, en correspondance avec la Tangentielle Nord.

Six «options de passage» sont annoncées entre Paris et Mantes. Dans la



L'un des trois scénarios de desserte des villes normandes, depuis Paris en passant par Mantes. On remarque le profil en Y souvent évoqué.

Boucle, deux possibilités sont évoquées. L'une est de longer l'Autoroute A 14 dans la plaine de Montesson, l'autre est de suivre le tracé de la ligne Paris-Le Havre existante, en traversant Carrières-sur-Seine, Houilles et Sartrouville. S'agissant de zones urbanisées, c'est l'option d'un passage en tunnel qui est bien sûr privilégiée.

Débat public

Les différentes alternatives seront présentées lors d'un débat public qui aura lieu à partir d'octobre. Alexandre Joly, maire de Houilles, vice-président de la CCBS en charge des déplacements, a demandé qu'une réunion publique soit organisée dans la Boucle. Le Cadeb s'associe bien volontiers à cette demande.

Le projet de ligne nouvelle figure dans le schéma national des infrastructures de transport récemment adopté, pour une réalisation à l'horizon 2020. En déplacement au Havre fin avril , le président de la République a souhaité une mise en service en 2017. Même si ce délai parait difficile à tenir, on constate une accélération du projet. Le choix du tracé et la répartition du financement entre l'Etat, Réseau Ferré de France et les collectivités concernées en Ile-de-France et en Normandie devrait être connu début 2012, dès la fin du débat public.

Consensus

Dans le cadre du récent débat sur Eole, le Cadeb et l'union régionale lle-de-France Environnement ont estimé ce projet nécessaire. Pour IDFE, « seule la création d'une ligne entièrement nouvelle vers la Normandie permettrait tout à la fois de desservir les territoires normands et l'ouest francilien dans de bonnes conditions »

Le projet de ligne normande est défendu conjointement par les trois présidents de région concernés, l'Ile-de-France, la Haute et la Basse Normandie, par les élus du Mantois et de Cergy-Pontoise. Il serait souhaitable que les élus de notre Boucle et du département des Yvelines expriment dès à présent leur position sur ce projet.

Jean-Claude Parisot Gérard Moulin Groupe transports du Cadeb

Pour en savoir plus

- Communiqué de RFF annonçant le débat public, avec présentation des trois principaux scénarios de desserte de la Normandie.
- Contribution du conseil général du Val d'Oise, de l'agglomération de Cergy-Pontoise et de la chambre de commence Val d'Oise Yvelines.

Ces documents sont disponibles sur le site Internet du Cadeb: www.cadeb.org

Rien n'est perdu pour Eole dans la Boucle

A ce jour, le RER E prolongé n'a a pas d'arrêt programmé dans les gares de nos territoires. Les élus de tous bords et les associations ne baissent pas les bras pour autant. Le traitement du bruit ferroviaire reste aussi à l'ordre du jour.

Le débat public est achevé depuis le 19 décembre 2010 et la commission a rendu son rapport le 7 février. Il en ressort un large consensus sur le projet de prolongement à l'ouest du RER

Toutefois, concernant notre territoire, le rapport fait état des réserves des élus et habitants, du fait de l'absence d'arrêt dans la Boucle et de « la suppression, à la mise en service du RER E prolongé, de l'arrêt actuel du Transilien en gare de Houilles ». « Un arrêt dans la Boucle de Montesson est jugé d'autant plus nécessaire par une grande partie du public que la Tangentielle Nord desservira la gare de Sartrouville dès 2014. »

Le message est donc bien passé.

Le projet est lancé

Dès le 9 février, le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF) tire les conclusions du débat et décide de « poursuivre le débat et les études » pour prolonger le RER E à l'ouest. Pour notre territoire, le STIF s'engage « à étudier, à l'occasion des réflexions sur la création d'une ligne nouvelle entre Paris et la Normandie, la création d'arrêts dans la Boucle de Montesson. » Mais rien de concret dans l'immédiat pour la desserte de la Boucle par Eole prolongé.

Dans sa séance du 17 mars, Réseau Ferré de France (RFF), maître d'ouvrage du projet, confirme la poursuite du projet dans des termes similaires.

Réaction des élus et associa-

Le 11 avril, A. Joly, maire de Houilles, vice-président de la CCBS (1) en charge des transports, écrit au président du STIF, Jean-Paul Huchon, souhaiter qu'il « modifie le projet actuel, en incluant un arrêt alternativement à Sartrouville et à Houilles, avant le lancement de l'enquête publique prévue

De son côté, le Cadeb, par courrier du 20 avril, exprime au président Huchon sa « déception » et son souhait qu'il reconsidère sa position, en ajoutant « un arrêt alternativement à Sartrouville et à Houilles/Carrières, afin d'assurer une correspondance aisée avec la Tangentielle Nord. » Le Collectif

relève ensuite que le projet de « doublement » de la ligne Paris/ Mantes, « en déchargeant la ligne existante des trains normands, supprimerait de nombreuses difficultés techniques. » La question des nuisances ferroviaires est aussi abordée (voir ci-

Par communiqué du 15 avril, le Groupe socialiste au Conseil régional d'Ile-de-France, par la voix de Michèle Vitrac-Pouzoulet, conseillère régionale élue dans les Yvelines, annonce qu'il défendra l'implantation d'un arrêt du RER E dans la Boucle de la Seine dans le cadre du débat public sur la Ligne Nouvelle Paris-Normandie à partir de septembre prochain.

Articulation entre les projets Eole et normands

En conclusion, pour le Cadeb:

La réalisation du tronçon francilien de la ligne nouvelle Paris Normandie est une nécessité et une priorité.

Par ricochet, elle permettra d'assurer une desserte satisfaisante par Eole des gares de nos territoires (Houilles/ Carrières, Maisons-Laffitte, Sartrouville, en correspondance avec la tangentielle Nord).

Dans l'intervalle, car il est probable qu'Eole soit mis en service avant la ligne nouvelle, il convient d'étudier et de mettre en place des mesures transitoires pour une desserte suffisante de la Boucle, comme celles que proposent les élus de notre territoire (arrêts en alternat à Houilles et Sartrouville).

Couplées avec la mise en service des nouvelles rames du RER A, le plan « lignes sensibles » de la SNCF et le schéma directeur du RER A. ces dispositions devraient permettre de donner peu à peu satisfaction aux usagers et de combler progressivement le retard accumulé depuis des décennies, par manque de vision prospective et d'investissements.

> Jean-Claude Parisot Gérard Moulin Groupe transports du Cadeb



Eole va-t-il réduire le bruit ferroviaire?

Dans la précédente Lettre du Cadeb, nous avions consacré un article à cette question, reprenant la contribution déposée par le Cadeb lors du débat public.

Nathalie Vinciguerra, Responsable de l'Unité environnement et développement durable à Réseau Ferré de France (RFF), nous a aimablement apporté des précisions et donné des informations complémentaires, qui ouvrent des perspectives positives.

En voici l'essentiel.

Nous regrettions des études « sommaires ». RFF indique que « des études précises basées sur une modélisation fine du site seront réalisées lors de l'étude d'impact..» qui figurera dans le dossier d'enquête publique.

Nous indiquions que le projet se « réfugie » derrière une réglementation pour « s'exonérer » d'une amélioration des lignes. Pour RFF, il ne s'agit pas d'un refuge, mais du « respect des obligations réglemen-

Concernant le traitement des points noirs du bruit (PNB) existants, ces « endroits situés près des infrastructures ferroviaires où il ne fait pas bon vivre » et qui concernent plus de 2000 personnes en traversée de nos territoires, nous regrettions que le projet ne traite que cinq bâtiments, en « oubliant » les 293 autres. RFF rappelle que le « traitement des PNB est prévu dans un autre cadre réglementaire: les observatoires du bruit, sous la responsabilité des Préfets ». RFF poursuit: « Il n'a pas été acté que les PNB actuels ne seraient pas traités dans le cadre du projet: des discussions doivent être engagées avec les différents financeurs. » Espérons qu'elles aboutissent dans

un sens favorable aux riverains!

Environnement en bref dans la Boucle

Le site Internet de Réseau Vélo 78 fait peau neuve

Réseau Vélo 78 est une association des Yvelines qui milite pour le développement des aménagements cyclables et des circulations douces en milieu urbain. C'est le partenaire naturel de notre Collectif sur ces sujets. Son nouveau site Internet est très agréable dans la forme et intéressant dans le contenu. Une visite s'impose, à l'adresse: reseauvelo78.org/

Valorisation des talus et abords des voies SNCF

Dans la suite des contacts pris par le Cadeb depuis 2007 avec la SNCF et RFF, et après l'opération de nettoyage de talus à Sartrouville réalisée en octobre 2010 par l'association des riverains de la mairie, une nouvelle étape vient d'être franchie avec la mise en place d'un « comité de pilotage » réunissant tous les acteurs concernés: communes, SNCF, associations et entreprises d'insertion, etc.

L'objectif est de valoriser ces espaces aujourd'hui abandonnés, par des plantations adaptées, favorisant la biodiversité en ville. Le démarrage du chantier pourrait intervenir avant fin 2011.

Bénévoles, déduisez vos frais non remboursés

Les frais engagés par les bénévoles dans l'exercice de leur activité associative et non remboursés peuvent faire l'objet d'une déduction impôt sur le revenu, sous réserve d'en faire don à l'association et d'obtenir un reçu fiscal. Pour les revenus 2010 à déclarer en 2011, le barème pour les frais kilométriques s'établit à 0,304 € par Km. Renseignements complémentaires sur le site Internet du Cadeb.

Comment accèdera-t-on à la nouvelle gare de la Tangentielle Nord ?

Située près du théâtre, sur le Plateau à Sartrouville, cette nouvelle gare de 300m.2 aura une façade en bois et une toiture en verre. Les rames légères de la future Tangentielle Nord s'y arrêteront à partir de 2017. Se pose dès à présent le problème des accès pour toutes les usagers venant des quartiers alentours, et du stationnement des bus, cycles, deux-roues et véhicules automobiles, avec un enjeu: ne pas toucher aux espaces verts résiduels. La ville souhaite la mise en place d'un comité avec la Région et

les différents acteurs pour l'étude et le financement des aménagements à réaliser.

La voie piétons cyclistes des Hauts de Chatou sera conservée

La rue de l'union (ex-chemin rural!), est la seule voie piétons-vélos reliant les Hauts de Chatou à la déchetterie, et au delà aux gares de Houilles et Sartrouville par la D 311 et les futurs aménagements permettant de rejoindre la voie nouvelle départementale D 121. Cet axe « stratégique » était menacé de disparition dans le cadre de l'aménagement de l'aire des gens du voyage.

Réseau Vélo 78 vient de recevoir l'assurance que l'usage de ce chemin sera conservé, mais toutefois sans aménagement pour les cyclistes. D'où une nouvelle demande en ce sens.

Après son départ, le ferrailleur de Montesson devra dépolluer les sols

Réinstallé avec la même activité dans la Boucle de Moisson, à l'ouest des Yvelines, le ferrailleur Geffriaud a quitté les lieux à Montesson, laissant derrière lui des sols pollués sur sa propriété mais également sur les terrains avoisinants où il avait « débordé ». La Préfecture lui a rappelé ses obligations de dépollution, en fonction de l'usage futur du site qui reste à préciser.

Le devenir de la végetterie de Montesson est incertain

Après avoir perdu le contrat qui la liait au syndicat intercommunal pour le traitement des déchets verts, la société SEV, exploitante du site, reste soumise à l'obligation de réaliser les travaux de mises aux normes qui s'imposent aux installations de compostage depuis 2008.

Compte tenu des montants en jeu, la question du devenir de l'activité sur le site est clairement posé.

Avis favorable pour la rénovation de la digue de Sartrouville

Après l'enquête publique intervenue en début d'année, le commissaire enquêteur a donné un avis favorable au projet, en reprenant toutefois les observations émises par l'association locale et le Cadeb, à savoir l'absence de continuité piétonne en crête de digue sur une partie du linéaire. Il recommande de prendre les mesures conservatoires qui permettront de

réaliser dans l'avenir les ouvrages assurant cette continuité.

Houilles

Début de reconquête des friches dans la plaine de Montesson

Huit hectares d'anciennes sablières sommairement remblayées ont été labourées à l'automne 2010. Situées près du Mont-Royal, là où sévissaient des motos et des quads, elles viennent d'être mises en culture, à l'essai. Le manque de terres à cultiver est flagrant dans la Plaine et va s'amplifier, avec de 10 à 15 hectares perdus pour la culture dans le cadre du projet de voie nouvelle départementale RD 121 et presque autant avec la ZAC Laborde.

Dans les documents d'urbanisme en cours d'élaboration, 75 Ha supplémentaires vont être affectés à l'agriculture, mais cela n'augmente pas d'autant les surfaces cultivables, car ces terres étaient déjà en grande partie cultivées.

D'ici 2016, toute la Boucle pourra bénéficier du très haut débit.

Grâce au déploiement progressif de la fibre optique sur notre territoire, tous les habitants de notre communauté de communes pourront bénéficier des services du très haut débit, au plus tard en 2016. Dès fin 2011, cette offre sera proposée à 6000 foyers catoviens, et dès 2012 à des habitants de plusieurs quartiers des autres communes. Les débits de la fibre optique, jusqu'à 10 fois plus rapides que ceux de l'ADSL permettent l'émergence de nouveaux usages Internet et multimédia à la maison, indique Orange, qui proposera un abonnement à partir de 33,90€/mois.

Pour en savoir plus sur la communauté de communes de la Boucle de la Seine

L'institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France propose un dossier synthétique de cinq pages sur notre intercommunalité, avec les chiffres essentiels et plusieurs cartes.

Ce dossier est disponible sur le site Internet du Cadeb en rubrique documents.



Courrier des lecteurs

A propos de Maisons-Laffitte Développement Durable

Chers amis,

Nous avons bien reçu votre lettre n° 30 et vous en remercions.

A la page 5 vous présentez une nouvelle association "Maisons-Laffitte Développement Durable".

Nous souhaitons la bienvenue au club associatif à cette nouvelle association ainsi qu'à son Président François Aubrun.

Nous nous permettons cependant de rectifier quelques chiffres figurants dans l'encadré de cette page, chiffres qui auraient dû correspondre à ceux affichés tant par l'ASP(Association Syndicale du Parc) que par nous mêmes dans nos différents écrits. La superficie exacte de l'hippodrome est de 75,1 ha.

Le nombre de chevaux est inférieur au chiffre que vous citez. il convient par ailleurs de faire un distinguo entre les chevaux de course, de selle/sport et les poneys. rapprochez- vous de l'ASP et du service hippique municipal.

Ce que vous appelez "zone privée de 338 ha" est en fait constitué de "réserves et propriétés de l'ASP pour 36,2 ha, de 271,9 ha de propriétés privées, l'ensemble dans un périmètre de 419,5 ha".

Le Château n'a pas été construit aussi rapidement que vos chiffres le précisent et d'ailleurs affichés imprudemment devant le monument car entre le démarrage, le gros oeuvre et une certaine habitabilité, se sont écoulées bien des années...

Nous conseillons donc à F. Aubrun la lecture des documents ASP dont "Mieux connaître le Parc", des sites Internet ASP et de La Sauvegarde et ...de contacter Mlle Odile Rousselot, historienne locale qui se fera un plaisir de mieux l'informer.

Quant au "Développement Durable", un vaste chantier s'ouvre devant lui car notre ville pourtant soumise aux dispositions de la loi SRU, n'a pas transformé son POS en PLU, n'a donc pas de PADD, n'est pas en communautés de communes et à fortiori d'agglomérations, n'a pas de SCOT, autant d'évolutions que notre ami Parisot connaît bien avec la CCBS et que V. Corniéti, adjointe au Maire de Maisons pourra lui confirmer.

Jean-Claude Goas Président de La Sauvegarde du Parc de Maisons-Laffitte.

Une union pour la défense du parc de Maisons-Laffitte

Je vous informe de la création de l'union pour la défense du parc de Maisons-Laffitte (UDPML). Nous ne sommes pas en concurrence avec la Sauvegarde puisque j'en suis moimême administrateur: Nous aurons une approche davantage centrée sur le Parc et les manquements du Conseil Syndical de l'Association Syndicale du parc (ASP) à en faire respecter les règles statutaires et les servitudes du Cahier des Charges.

Vous pouvez évidemment faire état de ce communiqué et de cette création dans "la lettre du Cadeb" que nous lisons avec toujours beaucoup d'intérêt et dont nous retransmettons par ailleurs le N° 30 à nos adhérents(...) A court terme, le Conseil d'administration de l'UDPML s'est fixé deux obiectifs: lutter contre les infractions au cahier des charges (plus d'une centaine) et démocratiser les statuts de l'ASP, actuellement fondés sur la valeur des propriétés, et non" l'égalité et la fraternité des citoyens" pourtant inscrites aux frontons de nos mairies, et écoles publiques

Avec nos bien cordiales salutations.

Le Président Hubert Souillard 9 avenue Béranger 78600 Maisons-Laffitte

Eole et le RER A (extraits)

Merci infiniment de me faire parvenir régulièrement la lettre du Cadeb. Dans le dernier N°, 2 articles m'ont donné l'envie de vous apporter quelques précisions supplémentaires :

• L'article sur Eole où il est question des nuisances supportées par les riverains des voies SNCF et notamment des points noirs du bruit :

<u>1ère remarque</u>: ce serait intéressant de mesurer le bruit à la gare de Houilles lorsqu'on arrive sur le quai et que l'on se prend dans les oreilles 2 trains corail qui se croisent à plus de 100 km/ dans un bruit d'enfer, situation qui en heure de pointe et notamment entre 7h30 et 9h se reproduit très fréquemment (toutes les 5 mn...). Usager

quotidien des transports en commun dans cette gare depuis plus de 20 ans, je trouve cette situation "inhumaine"(...).

<u>2ième remarque</u>: également riverain des voies surélevées entre Houilles et Nanterre à Carrières sur Seine (quartier du Tonkin situé à l'ouest de la dite voie), nous subissons le même déluge de bruit de 6 h à 1 h du matin et aucune protection antibruit ne semble à l'ordre du jour.

- <u>l'article sur les problèmes du</u> RER A :

là aussi je peux en parler car je suis utilisateur de cette chose depuis la création de la branche Cergy/Poissy. En plus d'être extrêmement sales (...), surpeuplées (les rames arrivent le matin sur le quai de Houilles remplies à ras bord et le quai de Houilles est noir de monde !!), absurdes (il y a plus de rames s'arrêtant à Houilles en heure creuse qu'en heure de pointe (1/2 au lieu de 1/4) puisque les "Cergy" ne s'arrêtent pas en heure de pointe !!!), mal famées, fantomatiques (avancent au pas chaque soir entre Nanterre et Houilles), (...), uniques au monde avec leur fameuse interconnexion que personne ne nous envie (...) qui consiste à faire attendre 2000. Mais il faut ajouter à ce palmarès déjà éloquent (...) une chose dont personne ne parle jamais et qui est à mon sens la cause principale : la réduction du personnel et notamment des conducteurs de train à la SNCF avec le non remplacement des départs à la retraite . (...)

Merci d'avoir pris la peine de me lire. Avec mes remerciements pour votre action..

B. D. Carrières-sur-Seine

En accord avec notre lecteur, nous avons transmis ces observations dans leur intégralité au responsable de ligne RER—SNCF, qui a apporté une réponse dont il nous a communiqué copie mais que notre lecteur trouve « à côté de la plaque ». « améliorer l'information, régularité des trains, changement des rails... Autant de choses dont on se fiche éperdument : ce qu'on voudrait ce sont des trains propres avec des conducteurs pour les conduire. »

Très amicalement.

LE CADEB ET LES ASSOCIATIONS MEMBRES



plus vite

Ensemble, on va

plus loin »

CADEB

Association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement sous le numéro 04-033 DUEL Siège social : 130 av. du

Général de Gaulle - 78500

SARTROUVILLE Tél: 01 39 57 65 28 01 39 15 32 21

Courriel:

cadeb78@wanadoo.fr

Site Internet: www.cadeb.org/

SIRET:484 499 009 000 13

APE: 913 E

Composition du Bureau

Présidente :

Paulette Menguy

Vice Président :

Alex Ballot

Vice Président

Jacques Firmin

Secrétaire Général:

Jean-Claude Parisot

Secrétaire :

Gérard Moulin

Secrétaire adjointe: Nelly Doise

Trésorier:

Patrick Bayeux

Aménagement et Environnement de la Boucle (AEB)

Yves Rambaud contact@aeb-parcimperial.fr Tél: 01 39 76 99 25.

Comité de défense du parc à Houilles

Gisèle Rora gisele.rora@dbmail.com Tél: 01 39 14 60 88

Comité du Vieux Pays - Le Fresnay à Sartrouville

Brigitte Plantrou vieuxpayslefresnay@free.fr

Comité de quartier des Richebourgs à Sartrouville

Mario Ostoréro jean-louis.verdure@wanadoo.fr Tél 01 39 14 88 11

Forum et Projets pour le Développement Durable

(sensibilisation et communication sur le développement durable)

Jean-Yves Rebeyrotte forumprojetsdd@sfr.fr Tél: 01 53 73 74 18 01 30 53 37 66

La Boucle Verte

Francis Bonnemason contact@laboucleverte.org Tél: 01 39 68 28 35

Les Dix Arpents à Sartrouville

Nathalie Moneyron xarpents@gmail.com Tél: 01 39 13 44 83

Mieux Vivre à Montgolfier

Marc Aubrée assomvm@gmail.com Tél: 01 39 14 29 00

Natur'Ville à Sartrouville (promotion et gestion des jardins familiaux)

Chantal Chagnon andchagnon@wanadoo.fr Tél: 01 39 14 75 25

Patrimoine & Urbanisme à Bougival

Guy Wolfers gwolfers@free.fr

Quartier de la Vaudoire Debussy à Sartrouville

Lyne Leux associationvaudoire@gmail.com

Recycl'Action (une alternative positive pour la réduction des déchets.)

Cathy Tizzoni recycl.action@gmail.com. Tél: 06 60 38 43 82

Riverains du quartier de la Mairie à Sartrouville

Jean-Claude Parisot arqm@wanadoo.fr Tél: 01 39 15 32 21

Seine Vivante

Jean-Pierre Genestier seine.vivante@yahoo.fr Tél: 01 30 15 06 70

Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet

Jean-Paul Debeaupuis sidslevesinet@noos.fr Tél: 01 30 71 29 59

Voisins-Voisines à Houilles

Gérard Moulin jgmoulin@wanadoo.fr Tél: 01 39 68 86 11

LES TROIS COLLECTIFS DE LA BOUCLE DE MONTESSON

CADEB Collectif agréé d'Associations pour la défense de l'environnement dans la Boucle de Montesson

130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE

Présidente : Paulette Menguy Tél 01 39 57 65 28 Courriel : cadeb78@wanadoo.fr

<u>Seine Vivante</u>: Collectif d'associations et de particuliers qui oeuvre pour la préservation des grands équilibres naturels de la vallée de la Seine et le développement de la vitalité de ses écosystèmes

14, rue Charles Bémont 78290 – CROISSY SUR SEINE

Président : Jean-Pierre Genestier Tél : 01 30 15 06 70 Courriel : seine.vivante@yahoo.fr

Réseau Vélo 78: Collectif qui milite pour le développement de l'utilisation de la bicyclette au quotidien.

47, chemin du Tour des Bois 78110 - LE VESINET

Président: Lionel Carrara Site: www.reseauvelo78.org Courriel : reseau.velo.78@club-internet.fr